



Beneficier du 1%logement du garant

Par **sakina**, le **04/04/2009** à **19:52**

ai-je le droit de bénéficier du 1%logement de mon garant?

les agences HLM refusent de me louer un appartement en priorité malgré ma situation, je sais qu'en ayant le 1% logement on avait des facilités alors je voudrais savoir vu que l'entreprise de mon garant y cotise, si je pouvais en bénéficier.